



Joignant le geste à la parole, le Premier Ministre indien Narendra Modi et le Président français François Hollande ont inauguré le 25 janvier 2016, le siège de l'Alliance Solaire Internationale, à Gurgaon, dans la banlieue de New Delhi. Lancée à Paris lors de la COP21, en novembre 2015, cette organisation regroupe 121 pays. Elle ambitionne de mobiliser 1 000 milliards de dollars dans le secteur de l'énergie solaire en vue de produire 1 000 GW en 2030 (dont seulement 100 GW pour l'Inde). Convaincu de la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique, sans pour autant en être la cause, New Delhi a également joué un rôle moteur dans le succès de la COP21.



Une diplomatie parlementaire à l'écoute et en action

Par M. François MARC,
Sénateur du Finistère, Président du Groupe d'amitié France-Inde au Sénat

Les relations entre l'Inde et la France représentent un enjeu majeur. Ne nous y trompons pas, l'Inde retrouvera tôt ou tard – dans les vingt ans à venir – son rang de 3^{ème} puissance mondiale, qu'elle avait conservée jusqu'en 1700 aux côtés de la Chine.

La France et l'Inde ont un partenariat stratégique exceptionnel à conforter. Tel était d'ailleurs le sens du déplacement, en mars 2013, d'une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Inde que je préside au Sénat depuis quatre ans.

Ces groupes d'amitié sont des instruments privilégiés de la coopération bilatérale entre les Parlements et des acteurs de premier ordre de la diplomatie parlementaire.

C'est dans ce cadre que le Sénat a, par exemple, co-organisé avec UbiFrance (devenu BusinessFrance fin 2013), un colloque consacré aux opportunités commerciales que représente le marché indien pour les entreprises françaises.

C'est également dans ce cadre que notre groupe d'amitié a pu échanger sur les opportunités et les freins des échanges commerciaux, avec diverses personnalités au rang desquelles : l'Ambassadeur d'Inde en France, la Chambre de commerce et d'industrie franco-indienne ou encore, en janvier 2016, M. Michel Testard, Consultant international en Inde.

Le Premier Ministre indien a lancé de nombreux nouveaux programmes en vue, notamment, d'attirer les investisseurs internationaux (tels « *Make in India* », « *Smart City* », « *Inde propre* », « *Digital India* » ou encore « *l'Alliance Solaire* » et « *Start-up' India* »). Bien que leur mise en œuvre, de même que certaines grandes réformes économiques annoncées se fassent attendre, la reprise de la croissance est au rendez-vous.

Avec plus de 1 000 implantations d'entreprises françaises, un chiffre d'affaires total de près de 15 milliards d'euros et 300 000 personnes

employées dans le pays, la France figure parmi les tout premiers investisseurs.

S'agissant des défis que doit relever aujourd'hui l'Inde, le Groupe d'amitié s'intéresse bien évidemment également à la question environnementale, aux besoins de formation, aux partenariats dans le domaine de la recherche et de la sécurité, à la place des femmes dans la société démocratique indienne, etc.

Dans leurs territoires, les membres du Groupe d'amitié ont aussi à cœur d'encourager la coopération décentralisée. Des échanges économiques et culturels de plus en plus nombreux sont initiés aujourd'hui par nos collectivités territoriales.

Enfin, mes déplacements aux côtés du Président de la République, en 2013 et en janvier 2016, contribuent à mon optimisme quant aux perspectives de partenariat entre nos deux pays.

Les besoins et attentes de la population indienne sont extrêmement élevés,

notamment dans des domaines où la France excelle et peut lui apporter son expertise, comme en matière d'infrastructures (environnement et énergie, défense, transports, grande distribution et, parallèlement, logistique, chaîne du froid, filière agroalimentaire, etc.)

Certes, des freins doivent être levés et des signaux forts en matière d'ouverture aux investissements étrangers méritent encore d'être donnés par les autorités indiennes. C'est aussi le rôle des parlementaires de relayer auprès de nos interlocuteurs indiens les difficultés que rencontrent nos entreprises pour s'implanter ou exporter dans leur pays.

Patience, investissement de long terme, recherche de solutions complètes par des entreprises de taille diverse travaillant en complémentarité, innovation frugale : voici les clés de la réussite. ●